

L'ACCORD DE PARIS

ENJEUX ET RÉSULTATS

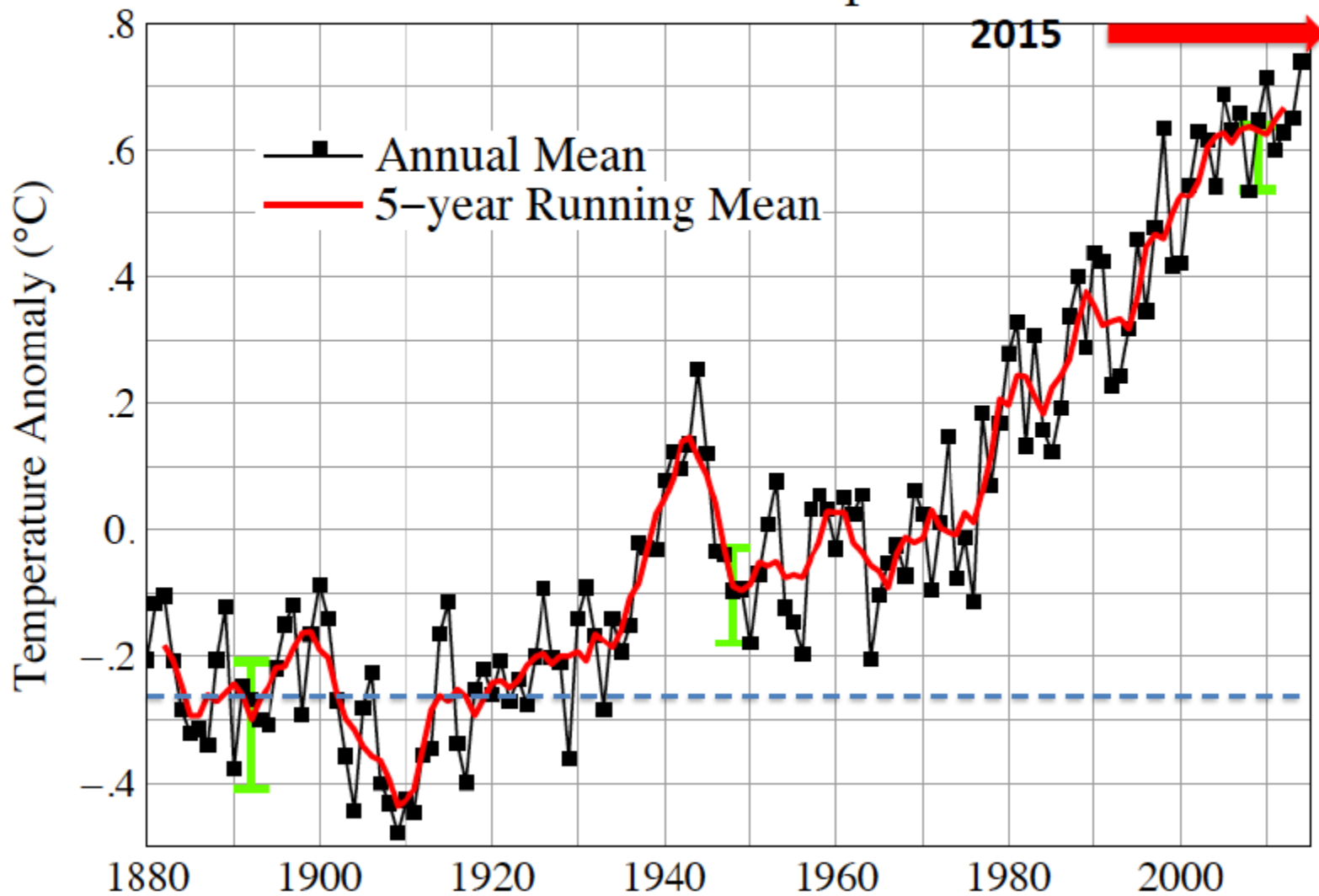
Janvier 2016



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES


- 
- Causés par l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre (GES) qui gardent sur Terre une partie de l'énergie du soleil.
 - Depuis le début de l'ère industrielle, la température moyenne globale a augmenté de près de 1°C. Les impacts se manifestent déjà.
 - Prévisions des modèles climatiques : + 4°C en 2100. Objectif : ne pas dépasser + 2°C.

Global Land–Ocean Temperature Index




Tiré de http://data.giss.nasa.gov/gistemp/graphs_v3/

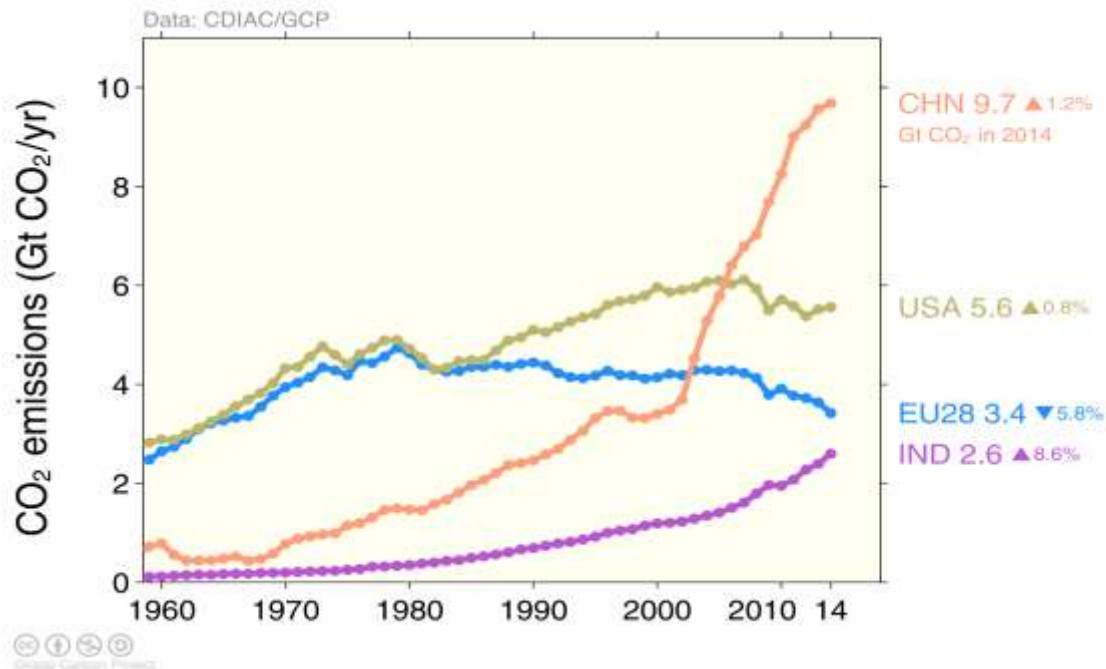
LE DÉFI CLIMATIQUE

- 
- Comme les GES s'accumulent, si nous maintenons nos émissions de CO₂ au niveau actuel, nous atteindront la limite de 2°C dans moins de 20 ans.
 - Pour respecter l'objectif de 2°C, il faudra décarboniser l'économie rapidement et harmoniser nos efforts aux niveaux local, national et international.

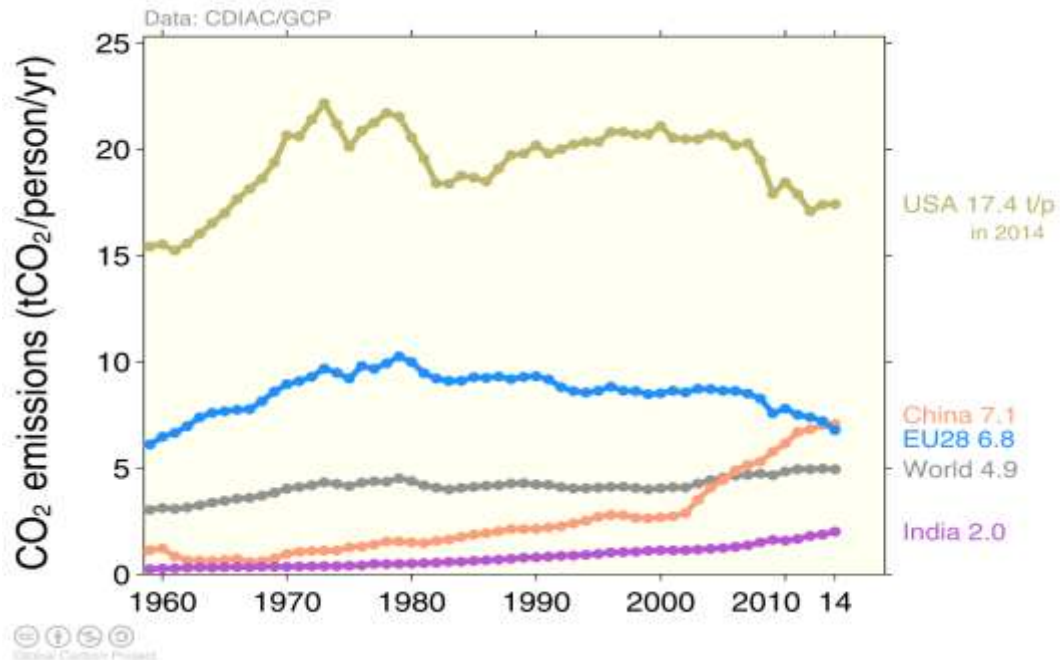
LE DÉFI CLIMATIQUE

- 
- La lourde responsabilité «historique» de certains États devrait se traduire dans les efforts pour la lutte aux changements climatiques (À qui la faute, qui doit payer et combien?) : défi politique.
 - Une partie des GES émis par les pays en développement est attribuable à la production de biens et services consommés par les pays développés.

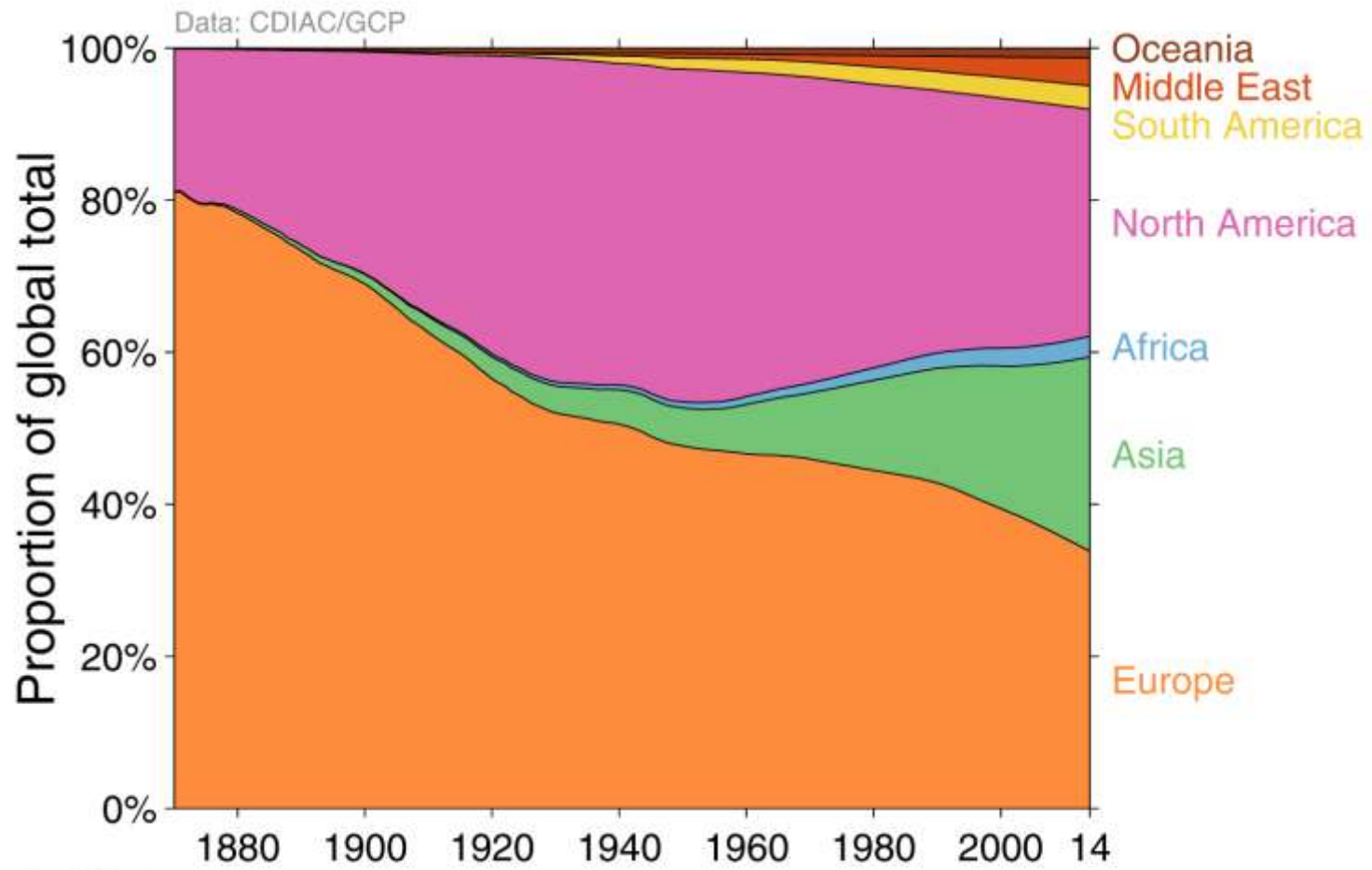
Les quatre principaux émetteurs de CO₂ provenant des énergies fossiles en 2014.



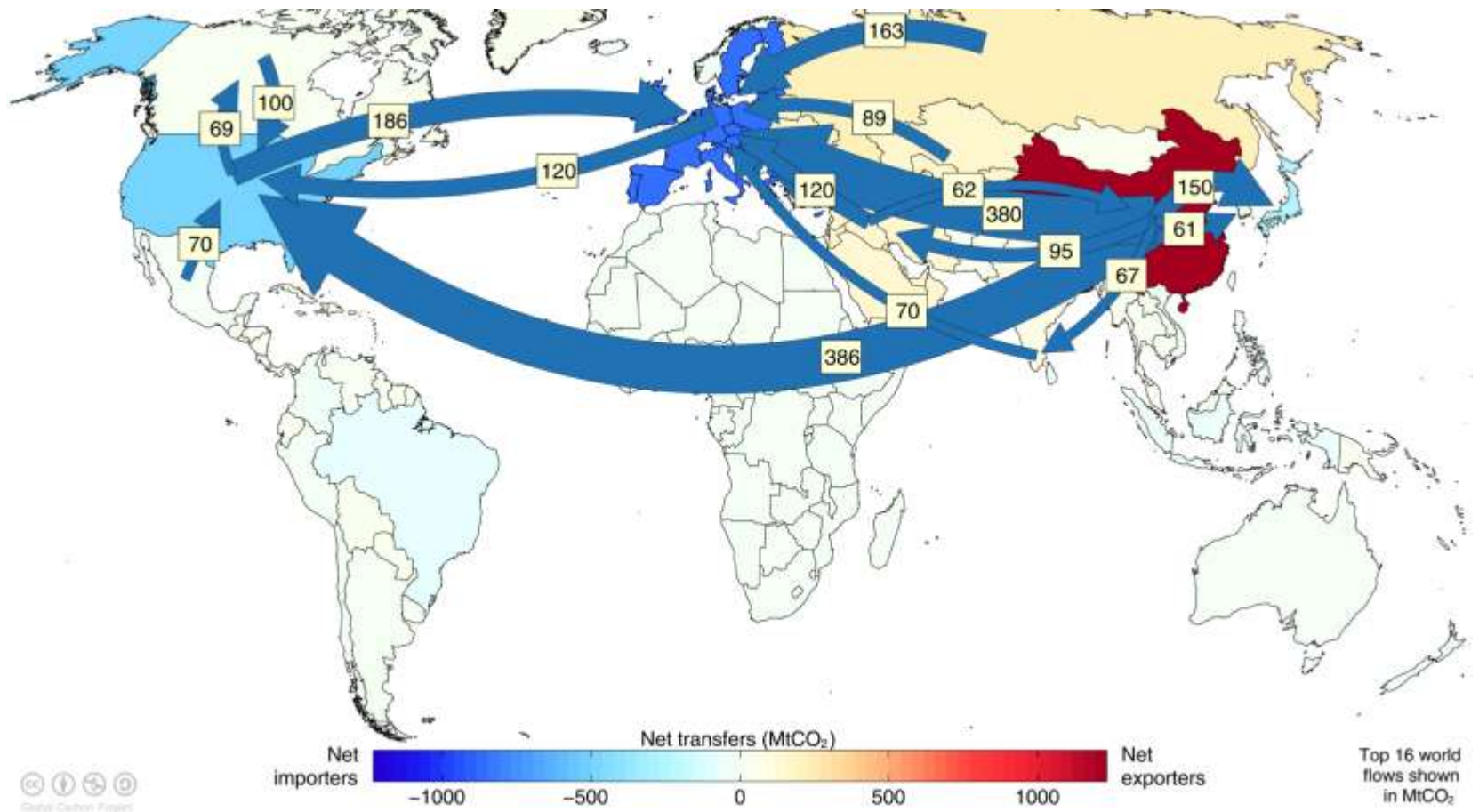
Per capita



Émissions cumulatives provenant des énergies fossiles et de la production de ciment entre 1870 et 2014, par continent.




Flux d'émissions CO₂ entre régions productrices et régions consommatrices de biens et services.



Tiré de Global Carbon Project (2015),

<http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/15/presentation.htm>

DES OUTILS À METTRE EN PLACE

- 
- Outils politiques et économiques : taxe et marché du carbone, fin des subventions aux énergies fossiles, normes et programmes d'efficacité énergétique, utilisation de la biomasse, etc.
 - *«La transition énergétique est indispensable, mais elle ne se réalisera pas sans changement des règles économiques.» Claude Villeneuve (2015)*

LA RÉPONSE: ACCORD DE PARIS





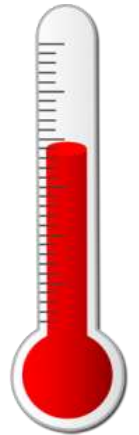
UN ACCORD HISTORIQUE... MISE EN ŒUVRE À VENIR

- Première entente internationale sur le climat depuis le Protocole de Kyoto en 1997.
- Le texte de l'entente comporte 29 articles et pourra faire l'objet d'une ratification, acceptation, approbation ou adhésion, à partir du 22 avril 2016, à New York.
- L'accord entrera en vigueur en 2020. Pour ce faire, au moins 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales devront avoir ratifié l'accord.



ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ACCORD

Prévoit de maintenir le réchauffement nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C (art.2).



Mais...

Les engagements pris à Paris permettraient un réchauffement supérieur à 2,5, voire 3°C, et rien n'assure qu'ils seront respectés.



ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ACCORD

L'accord prévoit un mécanisme de révision des engagements nationaux de réduction de GES tous les cinq ans, donc théoriquement à partir de 2025.

Mais...

Ce délai de révision est trop tard pour plusieurs ONG et États qui envisagent de se réunir avant 2020. Pour les scientifiques, les 5 (ou 10) prochaines années sont cruciales pour limiter la hausse à 2°C.



ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ACCORD

Pour entrer en vigueur en 2020, l'accord devra être ratifié, accepté ou approuvé par au moins 55 pays représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Mais...

« à tout moment après un délai de trois ans à partir de l'entrée en vigueur de l'accord pour un pays », celui-ci pourra s'en retirer, sur simple notification.

PORTÉE JURIDIQUE DE L'ACCORD

L'accord est-il juridiquement contraignant?

Cette question fait l'objet de débats parmi les juristes.



PORTÉE JURIDIQUE DE L'ACCORD

Pour certains, il s'agit de «droit mou»:



- Pas de mécanisme coercitif et de sanction pour les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements.
(Kyoto en prévoyait, mais au moins 4 pays en sont sortis sans conséquence (\$\$ ou juridique))



PORTÉE JURIDIQUE DE L'ACCORD

«Droit mou» ? :

- Pas de comité de contrôle du respect des dispositions de l'accord.
- L'accord laisse chaque état décider de l'effort dont il est capable (ex: le Qatar vs la Dominique)

PORTÉE JURIDIQUE DE L'ACCORD

Pour d'autres, il s'agit de «droit dur»:

- Il a une valeur de traité international.
- L'accord contient des obligations juridiques de résultats (obligation d'établir une cible de réduction, de la mettre en œuvre et de la réviser aux cinq ans.) et de moyens.





PORTÉE JURIDIQUE DE L'ACCORD

«Droit dur» ? :

- Mécanisme de transparence qui met en jeu la réputation des pays concernés vis-à-vis des autres pays et de leur opinion publique.
- Comité d'experts internationaux pour vérifier publiquement les émissions de GES et les progrès accomplis.



ACTEURS NON ÉTATIQUES

- Le Plan d'actions Lima-Paris (LPAA) : annonce de projets de lutte contre le réchauffement climatique tout au long de la Conférence de Paris: <http://climateaction.unfccc.int/about>
- L'association internationale «350.org» a révélé que des investisseurs (3 400 G\$ d'actifs) s'étaient engagés à retirer leurs fonds d'entreprises pétrolières, gazières ou charbonnières.
- Sommet mondial des acteurs non étatiques : septembre 2016.
- UMQ: Forum sur changements climatiques en mai 2016.



QUÉBEC ET CANADA

Canada:

- Appui à la cible de 1,5°C, à la tarification du carbone et à la réforme des subventions aux énergies fossiles.
- Promesse: 2,65 G\$ pour transition des pays en voie de développement.
- Engagements de réduction de GES à venir

Québec:

- PACC 2020 (- 20% GES d'ici 2020, bourse du carbone, etc.)
- Cible de réduction de GES de 37,5% d'ici 2030 par rapport à 1990.



SOYONS OPPORTUNISTES!

«L'Accord de Paris est un outil politique qui nous rend plus forts. À nous maintenant de nous en servir comme levier.» Karel Mayrand, Fondation David Suzuki.



MERCI DE VOTRE
ATTENTION



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec